

ÉCOLE FRANCOPHONE C. IMMERSION FRANÇAISE

FRANCOPHONE SCHOOLS VS. FRENCH IMMERSION PROGRAM



	École francophone / Francophone school	Immersion française / French immersion program
Raison d'être	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des deux langues officielles Construction culturelle et identitaire Sentiment d'appartenance à la communauté francophone 	<ul style="list-style-type: none"> Bilinguisme fonctionnel Appréciation de la langue française et de la francophonie
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Élèves admissibles selon les termes de l'article 23 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> Élèves appartenant à la minorité linguistique 	<ul style="list-style-type: none"> Élèves en général non francophones Élèves appartenant à la majorité linguistique
Fondement juridique et gestion	<ul style="list-style-type: none"> Gérée par un conseil scolaire francophone Obligation d'offrir le programme là où les nombres le justifient 	<ul style="list-style-type: none"> Géré par un conseil scolaire anglais Pas d'obligation d'offrir le programme d'immersion
Milieu d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Milieu ayant des caractéristiques spécifiques (p. ex. : personnel majoritairement francophone, activités parascolaires en français) 	<ul style="list-style-type: none"> Milieu scolaire habituellement partagé avec un programme scolaire anglais
Rôle des parents, de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Les parents contribuent activement à la mission linguistique et culturelle de l'école La communauté s'associe activement à la mission linguistique et culturelle de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Les parents sont généralement non francophones et appuient l'apprentissage du français Les communautés francophone et francophile servent de ressource pour l'enseignement de la langue seconde
Purpose	<ul style="list-style-type: none"> <i>Mastery of French as a first language</i> <i>Develop students' culture and identity</i> <i>Sense of belonging to the Francophone community</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Functional bilingualism</i> <i>Appreciation of French language and Francophone cultures</i>
Students	<ul style="list-style-type: none"> <i>Students admissible under Sec. 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedom</i> <i>Students belong to the minority linguistic group</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>In general, non Francophone students</i> <i>Students belong to the majority linguistic group</i>
Legal basis and administration	<ul style="list-style-type: none"> <i>Managed by a Francophone school board</i> <i>Obligation to offer the program where numbers warrant</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Managed by an English school board</i> <i>No obligation to offer the program</i>
Learning environment	<ul style="list-style-type: none"> <i>Environment with specific characteristics e.g. almost all staff are Francophone, all extracurricular activities in French</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>School environment generally shared with an English program</i>
Role of parents and community	<ul style="list-style-type: none"> <i>Active contribution of parents to the cultural and linguistic mission of the school</i> <i>Great involvement of the community in the cultural and linguistic mission of the school</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Parents, mostly non-French speakers, support the learning of the language</i> <i>The Francophone and Francophile communities are a resource in teaching the second language</i>

MISSION

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

VISION

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

PRINCIPES DIRECTEURS

FIERTÉ FRANCOPHONE Le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

CULTURE DE RÉUSSITE Nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

GESTION D'UN CONSEIL COMPOSÉ Nous respectons les droits constitutionnels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi concernant l'Alberta. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu inclusif où le respect est une valeur fondamentale.

La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

INCLUSION ET RESPECT Nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous misons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE Nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenariats en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.